



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 27 MAI 2025

Date de convocation : 23.05.2025

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15

→ Présents : 8

→ Votants : 13

→ Pouvoir : 5

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere adjointe ; Michael DUPONT, 2eme adjoint ; PERROT Yveline ; BLONDEL Régis ; BOCHER Chantal ; CAILLAUX Laetitia ; BROCHOT Sandrine

Etaient absents excusés : ADLER Laurence, ROUSSEAU Olivier, RACINET Gilles (Pouvoir à DUPONT Michael), BLONDEL Elise (Pouvoir à BLONDEL Régis), DOBIGNY Flavien, DORMOY François, OLIVIER Pascal (pouvoir à Muriel DOMARD)

Secrétaire de séance : Michael DUPONT

Objet de la délibération : Refus d'empiètement sur domaine public des isolations par l'extérieur

N° 2025 . 05 . 03

Vu le Code de l'urbanisme article L 152-5 relatif aux pouvoirs de l'autorité compétente concernant la délivrance d'autorisation d'urbanisme ;

Considérant que L'isolation par l'extérieur avec empiètement sur le domaine public peut engendrer des problèmes de sécurité ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

0 CONTRE

0 ABSTENTION

13 POUR

DE REFUSER les isolations par l'extérieur si celle-ci empiète sur le domaine public.

AMILLIS, Le 12 juin 2025

La Maire, DOMARD Muriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12/06/2025

Et publié ou notifié le 12/06/2025

